



7 juin 2013
Comité de Pilotage
Animation du DOCOB de Fontainebleau

Compte-rendu

Personnes présentes :

Jean-Yves SOMMIER	DDT Seine-et-Marne
Roland RODDE	DDT Seine-et-Marne
Gilles BERROIR	DDT Seine-et-Marne
Vassilis SPYRATOS	DDT Seine-et-Marne
Sylvain FROC	Bureau d'études BIOTOPE
Marion BEAUREPAIRE	Bureau d'études BIOTOPE
Franck JACOBEE	ONF
Jean-Pierre GALERNE	ONF
Jean-Christophe LAPREE	Mairie de Fontainebleau
Florent BESNARD	Mairie de Fontainebleau
Gérard VALLEE	Communauté de communes terre du gatinais
Florence DUCLOS	Communauté d'agglomération Melun Val de Seine
Denis BAUCHARD	AAFF
Michel FOURCADE	AAFF
Antoine POTIERS	SDIS77
Lionel BOURCEY	SDIS77
Nadine BEDE	Sous-Préfecture de Fontainebleau
Grégoire MARTIN	
Cathy DENIMAL	CG77
Michel CHARRIAU	
Christophe ROMAND	Ecole de gendarmerie de Fontainebleau
Hubert TURQUET	NE77
Jean-Paul AMAT	réserve de Biosphère Fontainebleau et gatinais
Christophe PARISOT	Seine-et-Marne Environnement

1. Présentation de Biotope

Marion BEAUREPAIRE présente dans un premier temps le diagnostic écologique puis le programme d'action, les outils de communication et enfin l'évaluation des incidences Natura 2000.

Le Power point est annexé au compte rendu

A. Question sur le diagnostic écologique

- Est-ce qu'il y a une corrélation entre l'état de conservation des habitats et les usages de la forêt ?

Marion BEAUREPAIRE répond par la négative. La mission de BIOTOPE consiste à réaliser l'état des lieux des connaissances scientifiques pour définir les enjeux écologiques. L'une des missions de la structure animatrice sera de modifier le diagnostic socio-économique au regard des évolutions des pratiques. A partir de ce travail, une corrélation pourra être établie entre l'état de conservation des habitats et des espèces et les usages de la forêt.

Franck JACOBEE apporte des compléments de réponses : la prise en compte des enjeux écologiques tels que les milieux ouverts ou les îlots de vieux bois sera intégrée dans le prochain aménagement forestier en cours d'élaboration. De plus, une base de données dont l'objectif est de recueillir les données naturalistes est en cours de développement. Ces informations sont essentielles pour conduire une gestion intégrée et responsable sur le massif de Fontainebleau.

- Est-ce qu'il est possible de compléter le diagnostic écologique par des données quantitatives ?

Marion BEAUREPAIRE explique qu'il existe des données quantitatives qui n'ont pas été prises en compte dans le diagnostic. Plusieurs explications peuvent être apportées. D'une part, les données sont diffuses. Il n'y a pas de centralisation de l'information. D'autre part, la majorité des données n'est que sur papier et n'est pas intégrée dans les bases de données. Enfin, le coût de certaines données n'a pas permis de les acheter au vu du budget alloué à la mission.

Franck JACOBEE précise l'intérêt de la base de données de l'ONF. Celle-ci pourra centraliser et capitaliser l'ensemble des données et éviter toute dispersion.

- Pourquoi y a-t-il très peu de données sur les RBI ?

Marion BEAUREPAIRE précise qu'il existe le filtre Natura 2000. Il y a plusieurs données faunistique et floristique dans les RBI mais pour des espèces ne relevant pas des deux Directives.

B. Programme d'action

- Existe-il une trame de vieux bois au sein du site Natura 2000 ?

Marion BEAUREPAIRE indique qu'à l'heure actuelle, il existe très peu de données pour définir la trame de vieux bois à l'échelle des sites. Effectivement, il y a les Réserves Biologiques Intégrales (RBI) mais celles-ci ne suffisent pas pour établir cette trame. L'idée étant de les connecter entre elles pour favoriser les déplacements des espèces.

- A-t-on un recul sur l'évolution de l'état de conservation sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire ?

Marion BEAUREPAIRE répond par la négative. Les protocoles mis en place pour déterminer l'état de conservation ont fortement évolué entre 2005 et 2012. A l'heure actuelle, il existe des protocoles standardisés et validés par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et notamment la méthode CARNINO pour l'évaluation des habitats forestiers. Les différences entre les protocoles ne permettent pas de faire des comparaisons entre les deux périodes. Cependant, le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) a réalisé la cartographie des habitats sur les sites Natura 2000. Pour les habitats décrits « in situ », c'est-à-dire via des relevés de terrain, l'état de conservation a été déterminé. Il s'agit donc de l'état de référence.

Cependant, Marion BEAUREPAIRE a attiré l'attention de l'assemblée sur le fait que l'ensemble des habitats forestiers n'a pas été décrit. Il reste donc à mener un travail de caractérisation de ces habitats.

- Est-il possible de mobiliser le réseau des universités ?

Marion BEAUREPAIRE indique qu'il est important de mobiliser ce réseau. La réflexion est en cours. Les RBI, les îlots de vieillissement et de sénescence, les chiroptères (chauves-souris) sont autant de sujets de thèse qu'il serait intéressant de mettre en place dans le cadre de la recherche.

Marion BEAUREPAIRE ajoute que l'un des principaux rôles de la structure animatrice est de fédérer et coordonner toutes les forces vives du territoire pour améliorer les connaissances sur le massif de Fontainebleau.

Monsieur SOMMIER précise qu'il faut se reposer sur le réseau existant c'est-à-dire les associations, les collectivités, etc... La coordination est donc le point clé de la réussite de cet objectif.

- Maîtriser la fréquentation du public nécessite d'instaurer le dialogue et d'informer sur les mesures qui seront prises. Quels seront les moyens mis en œuvre pour maîtriser la fréquentation ?

Franck JACOBEE indique qu'il s'agit précisément du travail sur la carte des sensibilités à destination des pétitionnaires de manifestation de plus de 300 personnes. Aussi, plusieurs vecteurs de communication sont en cours d'élaboration et notamment le projet « iPhone ». Celui-ci consiste à informer et sensibiliser le grand public au moyen des nouvelles technologies. Enfin, une étude sur la fréquentation sera réalisée en 2014 pour déterminer les besoins, les contraintes et les enjeux de la fréquentation sur le site.

C. Outils de communication

★ *L'Infosite*

L'infosite a été distribué en début de séance.

M.SOMMIER demande à ce que l'identification de l'Infosite soit plus prononcée. Il est important de faire apparaître en première page le logo Natura 2000 et d'inscrire « Infosite » et « massif de Fontainebleau ».

Il est proposé à l'ensemble des membres du COPIL de faire remonter les remarques et/ou modifications.

Nb : les modifications ont été apportées et celui-ci est consultable à l'adresse suivante :

<http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/le-massif-de-fontainebleau/documents-a-telecharger>

★ *Site internet*

- Est-il possible d'avoir une version anglaise du site internet.

Roland RODDE indique que le site internet est encore à ses débuts. Des améliorations et des modifications sont à prévoir. Il note la demande.

Roland RODDE ajoute que le site internet est commun à tous les sites Natura 2000. Une réunion avec les animateurs est prévue afin de discuter sur l'organisation de la vie du site.

NB : celui-ci est désormais en ligne : <http://seine-et-marne.n2000.fr/>

D. Evaluation des incidences

- Pourquoi les courses d'orientation sont interdites au sein du Massif de Fontainebleau ?

Franck JACOBEE précise que l'interdiction des courses d'orientations sur le massif de Fontainebleau n'est pas une cause de Natura 2000 mais une position de l'ONF. En effet, Le massif de Fontainebleau est la forêt la plus fréquentée d'Ile-de-France avec des usages très différents : vélo, équitation, course à pied, etc...

Par souci de sécurité, il est primordial de canaliser le public sur les chemins.

- Est-ce qu'il y aura des connections écologiques entre les sites Natura 2000 ?

Roland RODDE renvoie au Schéma Régionale de Cohérence Ecologique.

M.SOMMIER remercie le Bureau d'études BIOTOPE et clôture la séance.